

Relevé de Décision

Consultation du Conseil de l'Ecole Doctorale CLESCO par courriel

Lundi 23 mai 2022

Validation de deux demandes de rattachement individuel à l'ED CLESCO :

- **Madame Vanina MOLLO**, MCF HDR à l'INP (IPST-CNAM) et au CERTOP, qui conduit des recherches en Ergonomie. Or, l'ergonomie relève du périmètre scientifique de CLESCO (et pas de TESC où est rattaché le CERTOP),
- **Madame Sylvie BOURDET-LOUBERE**, PU, qui était rattachée à CLESCO de par son appartenance au LCPI, mais qui a choisi de rejoindre l'UMR INSERM « SPHERE ». Il est donc nécessaire qu'elle puisse rester rattachée à l'ED CLESCO pour pouvoir conduire à terme les thèses en cours.

**Vote favorable à l'unanimité pour les deux rattachements individuels à l'école Doctorale CLESCO.**

Cette décision implique que tous les doctorant.e.s sous la direction principale de ces deux encadrantes soient inscrits exclusivement à l'ED CLESCO et donc à l'Université Toulouse II Jean Jaurès.



Jean-François MARCEL

Directeur de l'ED CLESCO

